

ACB est une entreprise dont l'activité historique est la conception et fabrication de machines de formage des métaux aéronautiques : machine de formage à froid, formage à chaud, soudage par friction linéaire. Globalement impliquée chez tous les acteurs du secteur au niveau mondial, ACB a, depuis dix ans, déployé son savoir-faire et ses capacités internes dans la production de pièces en titane sous la marque Aries Manufacturing. Cette activité est portée par une maîtrise globale des procédés de formage aéronautique pour laquelle la société est reconnue mondialement comme un acteur majeur.

Afin de renforcer nos équipes au sein de Aries Manufacturing, nous recrutons un/e :

Logisticien - Magasinier H/F

Intégré au sein de l'équipe Logistique, vous réalisez les missions suivantes :

- ✓ Réaliser les opérations de réception, de contrôle de quantité et de qualité, de gestion des stocks des marchandises et de mise en stock de toutes les marchandises entrantes dans l'atelier ARIES MANUFACTURING,
- ✓ Assurer le conditionnement et l'expédition des pièces fabriquées en sous-traitance et chez les clients,
- ✓ Approvisionner les différents îlots de production en pièces, maquettes, outils, etc. nécessaires à la réalisation des opérations de fabrication,
- ✓ Gérer le magasin de consommables et assurer la polyvalence fonctionnelle entre les différentes missions opérationnelles.

Profil :

Issu d'une formation en logistique industrielle ou équivalent, vous disposez de 5 ans d'expérience minimum sur un poste de Magasinier H/F ou de Logisticien H/F. Vous êtes à l'aise avec l'utilisation des outils informatiques (ERP, PDA, Pack Office, etc).

Vous disposez de vos permis CACES 1B, 1, 3, et permis pont.

Au-delà de vos compétences techniques, vous êtes rigoureux, autonome, proactif, et disposez d'un fort esprit d'équipe.

Les horaires :

- Poste basé en régulière.

Nos primes et avantages :

- Prime d'habillement, tickets restaurant (valeur faciale de 10€), remboursement à 70% des transports en commun, etc.
- En complément des primes ci-dessus : congés pour événements spéciaux (ex : rentrée scolaire, déménagement, etc), prime vacances, RTT (14.5/an), prise en charge de la mutuelle à 80%, prise en charge des frais de transport en commun à 70%, intéressement, PERECO, etc.